

PROJET D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED 2017/389-186

CONTRAT DE SERVICES N°...../SER/RDP/DP03/2017

ENTRE

Le projet d'Appui à l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement « FED », sis Bâtiment de la Direction générale des Impôts, croisement des avenues des Marais et Province orientale, Kinshasa/Gombe, Tél. : +243 81 555 36 49, représenté par Monsieur **Pierre MEDI KONGOLO**, Coordonnateur adjoint et Régisseur du Devis-programme n°03 et Madame **Alice NTUMBA MUTAMBAYI**, Comptable dudit Devis-programme n°03, désignés ci-après par le terme « Le Projet »

D'une part,

ET

Monsieur **DABOULA Bienvenu Arthur**, habitant au numéro 01235/45 Rue Sefu, Avenue Karonge, dans la Commune de Lemba à Kinshasa -RDC, Tél. : +243 907683628 dénommé par le terme « Le contractant »

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

(1) Objet

1.1. Le présent contrat a pour objet de fournir des prestations à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (COFED) en qualité de Consultant Informatique.

1.2. Le contractant fournira les services conformément aux termes de référence en annexe II.

(2) Valeur du marché

Ce contrat, établi en euros, est un **contrat forfaitaire**. La valeur du contrat est de **1 200 €** (Euros mille deux cents)

(3) Ordre hiérarchique des documents contractuels

Les documents suivants seront considérés, lus et interprétés comme faisant partie intégrante du présent marché dans l'ordre hiérarchique suivant :

- le contrat
- les conditions particulières ("conditions particulières")
- Conditions générales (Annexe I)
- Termes de référence (Annexe II)
- CV du contractant (Annexe III)
- Budget (Annexe IV)
- Formulaires et autres documents pertinents (Annexe V)

En cas de contradiction entre ces documents, leurs dispositions s'appliquent en fonction de l'ordre de préséance indiqué ci-dessus.

Langue du marché

La langue du marché et de toutes les communications écrites entre le contractant et le pouvoir adjudicateur et/ou le gestionnaire du projet sera le français.

(4) Autre conditions particulières applicables au contrat

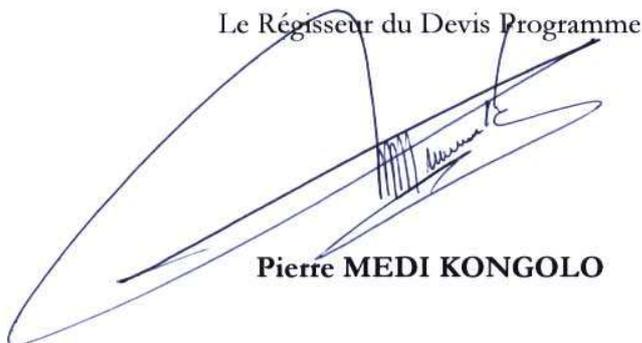
N/A

En foi de quoi les parties ont signé le présent contrat, qui devient effectif à compter du jour où la dernière partie, à savoir le contractant, l'a signé.

Établi en français à Kinshasa, le 11 décembre 2017 en deux (2) exemplaires originaux dont un original pour le Projet, et un original pour le Contractant.

Pour le Projet

Le Régisseur du Devis Programme



Pierre MEDI KONGOLO

Le Comptable du Devis Programme



Alice NTUMBA MUTAMBAYI

Pour le Contractant,

Bienvenu Arthur DABOULA